

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 décembre 1969

La séance est ouverte à 2 heures.

### AFFAIRES COURANTES

#### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

[Français]

**M. Ovide Laflamme (Montmorency)** présente le 3<sup>e</sup> rapport du comité permanent des privilèges et élections, dans les deux langues officielles.

**M. H.-Pit Lessard (LaSalle)** présente le 2<sup>e</sup> rapport du comité permanent des transports et communications.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

#### LA CONSTITUTION CANADIENNE

##### DÉPÔT DES CONCLUSIONS DE LA TROISIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les conclusions de la troisième réunion de la conférence constitutionnelle qui s'est terminée hier, à Ottawa.

[Traduction]

**M. Baldwin:** C'est beaucoup de papier pour si peu d'œuvres.

**Le très hon. M. Trudeau:** Il y a beaucoup d'exemplaires: vous pouvez donc vous instruire.

#### LES POSTES

##### DÉPÔT DU RAPPORT «PROJET DÉTAILLÉ DE TRANSFORMATION»

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications):** Monsieur l'Orateur, conformément au paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter le rapport intitulé *Projet détaillé de transformation, Les Postes canadiennes, novembre 1969*, dans les deux langues officielles.

**M. Macquarrie:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le ministre, en déposant le rapport, semble avoir reconnu le droit prioritaire de la Chambre de recevoir ce document d'abord—un droit important. J'ai lu

dans le journal de ce matin une déclaration qui portait sur le dépôt imminent de ce document et en commentait le contenu. Je déplore ce fait qui constitue à mon sens, une nouvelle atteinte aux droits du Parlement et un autre pas vers l'information sur la place publique, deux choses dangereuses dans une démocratie stable ou libre.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. En toute justice pour le ministre, je pourrais peut-être lui permettre de répondre. Je dois faire remarquer au député que pour soulever la question de privilège comme il l'a fait, il doit en donner préavis à la présidence.

**Des voix:** Non, non.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je me reporte au fait que le député s'est plaint de ce que les journaux aient parlé de la question. Bien entendu, je ne sais pas à quel article il fait allusion. S'il s'agit d'un incident survenu en dehors de la Chambre, le Règlement exige qu'il donne un préavis pour que la question puisse être débattue.

Toutefois, cette question ayant été soulevée, il faudrait, je crois, permettre au ministre d'y répondre.

**M. Baldwin:** N'expliquez rien; excusez-vous simplement.

**L'hon. M. Kierans:** Monsieur l'Orateur, depuis bien des semaines j'ai indiqué très clairement que nous allions déposer ce rapport d'un moment à l'autre. Nous l'avons reçu il y a cinq ou six semaines. Il est long et sa traduction a pris quelque temps. En ce qui concerne le point en cause je puis dire que j'ai été tout aussi surpris que le député d'Hillsborough (M. Macquarrie) et même fâché. Comme j'ai été occupé à d'autres tâches ce matin, je n'ai pas eu la chance de me renseigner sur la source de cet article dans le *Globe and Mail*.

### QUESTIONS ORALES

#### LA CONSTITUTION

##### L'INSTITUTION D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Comme la